



ATELIER

de formation au plaidoyer pour la lutte anti tabac

RAPPORT



Novembre 2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	5
II. COUVERTURE MEDIATIQUE.....	18
III. CEREMONIE DE CLOTURE.....	18
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	19
ANNEXES	20
TABLE DE MATIERES.....	31

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCE : Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement du Togo

ATCA: African Tobacco Control Alliance

C3T : Coalition Camerounaise Contre le Tabac

CCLAT : Convention Cadre de l'Oms pour le Lutte Anti Tabac

CRTV: Cameroun Radio Télévision

CTFK: Campaign for Tobacco-Free Kids

I DT : Industrie du tabac

LISTAB : Convention Cadre de l'Oms pour la Lutte Anti Tabac

MINSANTE : Ministère de la Santé Public

OMS : l'Organisation Mondiale de la Santé

OSC : Organisation de la Société Civile

INTRODUCTION

Le tabac est un produit dangereux pour la vie, mais qui fait malheureusement l'objet d'une grande consommation quasi universelle. Aujourd'hui, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît que le tabac est à la base de près de 6 millions de morts chaque année dans le monde. Ces décès sont tous évitables.

Au Cameroun, selon une étude de l'OMS réalisée en 2008, le taux de prévalence du tabagisme est de **17,5 %** de la population. Et **37%** de la population camerounaise est exposée à la fumée dans les lieux publics et par conséquent est exposée aux mêmes risques sanitaires que les fumeurs. Selon les conclusions de l'enquête globale sur le tabagisme en milieu jeune menée conjointement par le Ministère de la Santé Publique et l'Organisation Mondiale de la Santé, **15%** des moins de 15ans sont fumeurs ; 44 % des jeunes scolarisés ont déjà eu leur premier bâton de cigarette et **6,4 %** ont reçu des cigarettes gratuites des responsables des compagnies de tabac.

Le Cameroun, conscient du danger qu'est le tabac s'est engagé dans la lutte anti tabac en 2006 avec la ratification de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac. Un engagement qui a conduit à la mise sur pied de certaines mesures de lutte anti tabac.

Aujourd'hui, force est de constater que malgré la présence de ces mesures juridiques, les risques liés au tabagisme dans notre pays sont de plus en plus élevés. Risques qui vont grandissant grâce au vide juridique dont profite l'industrie du tabac (I DT) pour se faire une place de choix dans notre société.

Cette implantation de l'I DT est à l'origine de l'augmentation de décès dû au cancer, de maladies du cœur et du taux de consommation de ce poison que nous laissons traîner dans nos rues par nos enfants, comme le révèle les chiffres de l'enquête globale sur le tabagisme en milieu jeune.

C'est dans cette optique que la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T), convaincue qu'une loi anti tabac conforme à la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT) permettra d'améliorer de la situation sanitaire au Cameroun a, avec le soutien de The Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK) organisé un Atelier de formation au plaidoyer pour la lutte anti tabac.

Ledit atelier sur le plaidoyer pour la lutte anti tabac a pour objectif de permettre aux parties prenantes Etatiques et membres des Organisations de la Société Civile (OSC), d'œuvrer activement pour l'adoption d'une loi nationale anti tabac forte.

Organisé du 28 octobre au 01^{er} novembre 2013 dans la cité balnéaire de Kribi à l'Hôtel Framotel, cet atelier de formation a connu la participation d'une trentaine de délégués et de facilitateurs en provenance de 6 pays d'Afrique et d'Amérique :

- Cameroun
- Etats-Unis d'Amérique
- Nigéria
- Sénégal
- Togo
- République Démocratique du Congo

Ces délégués représentaient respectivement :

- les départements ministériels,
- les parlementaires,
- la Société civile,
- Les professionnels de santé,
- les Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- les médias.

1. Méthodologie de l'atelier

La formation s'est déroulée sous forme d'exposés théoriques et d'études de cas pratiques.

Elle a adapté les études de cas proposées par les facilitateurs. Les formateurs ont abordé les grandes lignes du plaidoyer (Définition, le cycle de plaidoyer : le problème du plaidoyer, l'équipe de plaidoyer, l'analyse des publics, le contenu des messages, la construction des messages, les alliances, la mise en œuvre du plaidoyer, le suivi évaluation).

Il a également abordé la problématique, les défis, enjeux et perspectives du plaidoyer au profit de la lutte anti tabac dans le contexte camerounais. Les travaux de groupes ont permis de mieux préciser les enjeux et les défis du plaidoyer. Ils ont également permis aux participants de mieux assimiler les notions apprises.

En somme, les aspects méthodologiques ont mis l'accent sur :

- la participation et l'implication de tous les participants aux discussions et documentations journalières,
- les objectifs fixés avec des questions clés qui permettent de poursuivre la discussion pour chaque groupe de travail,
- l'organisation interne des groupes de travail qui s'est bâtie sur une dynamique propre à chaque groupe. En effet, en fonction des thèmes étudiés dans la journée, des groupes de travail ont été également constitués pour les discussions et approfondissements thématiques.

Un rapporteur désigné par le groupe présente les résultats des travaux de groupe en plénière, et une fois les présentations faites, des amendements sont apportés par d'autres participants.

2. Objectifs de l'Atelier

Cette rencontre visait à renforcer des capacités des acteurs de la lutte anti tabac choisis parmi les membres du gouvernement, les parlementaires, les professionnels de la santé, les OSC et les journalistes. Il s'agissait de leur permettre de mobiliser un soutien antitabac, pour amener les décideurs politiques locaux et nationaux à non seulement changer leur perception du tabagisme, mais également et soutenir l'adoption d'une loi anti tabac conforme à la CCLAT.

Il s'agissait également au cours de cet atelier de l'élaboration d'un plan d'action en vue de l'adoption d'une loi anti tabac conforme à la CCLAT au Cameroun.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'Atelier peuvent être énoncés comme suit :

- le renforcement des capacités des acteurs de la lutte anti tabac sur les stratégies et méthodologies de plaidoyer de lutte anti tabac ;
- l'élaboration d'un plan d'action pour faciliter l'adoption effective de la loi nationale anti tabac.

4. L'animation

Les travaux de cet Atelier de formation ont été animés par un bureau de séance présidé par le Dr Flore NDEMBIYEMBE, présidente de la Coalition Camerounaise contre le Tabac avec la facilitation de Mme Sophie UZZELL, représentante CTFK, chef de programme chargée des

financements pour les pays africains ; de Mme Hilda OCHEFU, coordonatrice CTFK pour l’Afrique de l’Ouest CTFK ; du Dr Abdoul Aziz KASSE président de la Ligue Sénégalaise contre le Tabac (LISTAB) ; du Dr Patrick MUSAVULI, chargé de l’Assistance technique à African Tobacco Control Alliance (ATCA), de M. Pascal AWONO de la Direction de la Promotion de la Santé et du Dr NKADA ZOGO la Direction des affaires juridiques et du contentieux au ministère de la Santé publique.

5. Cérémonie d’ouverture

Elle a été présidée par le Dr Flore NDEMBIYEMBE, présidente de la C3T, en présence de M. Pascal AWONO, Secrétaire permanent du comité National de Lutte Contre la Drogue au Ministère de la Santé Publique ; de Mme Sophie UZZELL, représentante CTFK, chef de programme, chargée des financements pour les pays africains ; de Mme Hilda OCHEFU, coordonatrice CTFK pour l’Afrique de l’Ouest et de l’honorable MBOTTO NDOMI Albert.

Dans son Allocution d’ouverture de cet atelier, le Dr Flore NDEMBIYEMBE a d’abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié les représentants des différents départements ministériels qui ont bien voulu répondre favorablement à l’invitation de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac. Elle a par la suite rappelé le contexte dans lequel intervient le présent atelier, notamment celui de la circulation de l’avant projet de loi nationale dans le circuit administratif Camerounais.

Après avoir présenté l’état des lieux de l’épidémie de tabagisme au Cameroun ainsi que ses conséquences sur les domaines micro et macroéconomiques, elle a ensuite rappelé que la Coalition Camerounaise contre le Tabac est convaincue que l’adoption d’une loi anti tabac conforme à la CCLAT permettra de réduire l’épidémie de tabagisme au Cameroun. Et par conséquent sauver des vies.

A la fin de son allocution, le Dr Flore NDEMBIYEMBE a clos son propos en remerciant CTFK d’avoir permis l’organisation de cet atelier et pour tous les appuis qu’elle ne cesse d’apporter à notre pays dans le souci d’améliorer les conditions de vie de nos populations, avant de souhaiter pleins succès aux travaux.

A sa suite, Mme Sophie UZZEL, qui, après avoir fait une brève présentation de CTFK, a rappelé le but et les objectifs de cet atelier de formation au plaidoyer de lutte anti tabac.

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en séance plénière autour d'une dizaine d'enseignements correspondant aux techniques de plaidoyer de lutte anti tabac. Les thèmes de ces présentations étaient les suivants :

- présentation de la CCLAT,
- l'avant projet de loi camerounaise,
- introduction au concept de Plaidoyer,
- lutte contre le tabagisme en Afrique : l'exemple du Togo,
- le processus législatif au Cameroun,
- élaboration des étapes du processus législatif et le calendrier,
- maîtrise du paysage politique,
- Maîtrise de l'essentiel,
- résistance de l'industrie du tabac à une législation efficace de lutte contre le tabagisme,
- vaincre l'industrie du tabac,
- stratégies de communication: la communication médiatique et directe,
- et communication des messages efficaces,
- utilisation des médias pour la transmission des messages de plaidoyer,
- renforcement des capacités des meneurs de campagne,
- création d'un réseau de partenaires et alliés forts.

1. Premier jour

Les travaux de l'atelier de formation au plaidoyer pour la lutte anti tabac ont débuté comme prévu le lundi 28 octobre 2013 par les mots de bienvenue du Dr Flore NDEMBIYEMBE présidente de la C3T et de Mme Sophie UZZEL, représentante de CTFK.

Suite au mot de bienvenue du Dr Flore NDEMBIYEMBE, le bureau des facilitateurs a donné l'occasion à tous les participants de se présenter à l'ensemble de l'assistance. Cette présentation s'est faite en binôme. Après la prise de contact, les séminaristes répartis en deux (02) groupes sous la houlette du Dr Patrick MUSAVULI ont participé à un jeu très ludique, celui du « chasseur-juge- lion », question de briser la glace entre les différentes parties présentes à cet atelier de formation. A l'issue de cette partie de jeu, le groupe A est sorti victorieux.

A la suite de cette séquence très loufoque, le Dr Patrick MUSAVULI, a succinctement rappelé que 1 milliard d'hommes et 250 millions de femmes fument chaque jour. A cette allure, ce fléau va décimer 8 millions de personnes d'ici 2030 étant donné que selon l'OMS, le tabagisme tue une (01) personne sur 10 à travers le monde.

Après la prise de contact, les participants sont entrés dans la phase de la formation proprement dite avec le premier exposé.

a. Présentation de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT)

Dirigé par le Dr Patrick MUSAVULI, cet enseignement est revenu sur les fondements de la CCLAT. Ainsi, l'on retient de cet exposé que le CCLAT a été adoptée le 21 mai 2003 et mise en œuvre en février 2005.

En son article 5.3, elle vise à protéger les politiques de santé publique contre l'ingérence de l'industrie du tabac. La CCLAT, première convention mondiale sur la santé, fixe les dispositions relatives à la réduction de la demande et de l'offre de tabac. IL s'agit entre autres:

- des mesures financières et fiscales,
- de la protection contre l'exposition à la fumée,
- du conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac,
- de la publicité,
- de la promotion et du parrainage,
- de la sensibilisation,
- du sevrage,
- du commerce illicite,
- de l'interdiction de la vente aux mineurs et par les mineurs et des activités de substitution de la culture du tabac.

De cet enseignement, il ressort que la CCLAT fixe le minimum des règles, les Etats partis ne peuvent pas émettre des réserves dans la mise en œuvre de ce traité. La clé de succès de la CCLAT réside dans la Volonté politique, l'adhésion de la population, une bonne législation et un suivi de la mise en œuvre de cette législation

b. L'avant projet de loi camerounaise

Ce thème fut l'objet de la présentation de M. Pascal AWONO. Le Chef service du tabagisme au MINSANTE a commencé son propos par la présentation de la situation de l'épidémie de

tabagisme au Cameroun. De cet exposé, l'on retiendra que les pourcentages de consommation du tabac augmentent au Cameroun, surtout en milieu jeune où 6,4% d'entre eux ont reçu leur première cigarette gratuite par des compagnies de tabac, implantées au pays, entre autres, la BAT, la CDC.

Après avoir fait l'état des lieux de la consommation du tabac au Cameroun, M. Pascal AWONO a fait une présentation minutieuse de l'avant projet de loi anti tabac au Cameroun. Une loi devant réguler les activités de l'industrie du tabac.

Selon M. Pascal AWONO, la non adoption de cet avant projet finalisé en 2006 puis revu en 2012 pour intégrer de nouvelles directives, est due à la complexité du processus législatif camerounais et à l'influence de l'industrie du tabac auprès des autorités administratives.

La présentation s'est achevée par une séance de questions réponses.

c. Introduction au concept de Plaidoyer

La reprise des travaux s'est faite dès 14h00 avec la présentation des éléments constitutifs d'une campagne de plaidoyer contre le tabagisme par Mme Hilda OCHEFU, coordinatrice CTFK pour l'Afrique de l'Ouest. Grâce à une méthode participative, la coordinatrice CTFK pour l'Afrique de l'Ouest, a permis aux participants de distinguer les éléments du processus de plaidoyer, entendu comme un ensemble d'actions à l'endroit des décideurs pour faire adopter une politique spécifique. Spécifiquement au Cameroun, l'objectif d'un plaidoyer serait de faire adopter une loi pour le contrôle du tabagisme.

Pour mieux assimiler le concept, les participants se sont scindés en 5 groupes pour un exercice de 30 minutes pour déterminer les différentes étapes de conception stratégique d'un plaidoyer. La conception comprend 14 étapes qui vont de la définition du domaine politique en vue d'un changement de comportements jusqu'à la mise en œuvre du plan de campagne.

Après la restitution des résultats des travaux de groupes, Mme OCHEFU préconise aux participants de « célébrer le succès de chaque victoire, aussi petite soit-elle. Car, explique-t-elle, le processus d'adoption de la loi nationale anti tabac met du temps, 5 à 7 ans en moyenne. La célébration des petites victoires permet de galvaniser les acteurs de la lutte anti tabac. Car en ces célébrations, ils voient la récompense de leurs efforts en attendant la grande victoire »

d. Lutte contre le tabagisme en Afrique : l'exemple du Togo

Animée par le Dr Patrick MUSAVULI, cette session a débuté par une présentation axée sur le thème : « la lutte antitabac dans d'autres pays : parcours, défis, facteurs clé de réussite ». Objectifs de cette session, permettre aux participants de s'appropriier les difficultés et les stratégies déployées par les acteurs de lutte anti tabac pour contrer ces difficultés.

Pour ce faire, les participants ont été repartis en trois (03) groupes devant analyser les préalables nécessaires à l'adoption de la loi anti tabac et les moyens pour déjouer les obstacles rencontrés en cours de route par trois pays : le Tchad, le Burkina Faso et l'île Maurice.

De l'analyse de ces cas, il a été d'une part que les principaux préalables consistent à avoir un réseau d'informateurs fiables, tant au sein du gouvernement, que de l'Assemblée nationale. D'autre part, il faut détenir des données scientifiquement valables pour convaincre les décideurs à adopter une loi anti tabac. Le travail en synergie avec d'autres organisations de la société civile et les médias est également la clé de la réussite.

S'agissant du Cas du Togo, M. Clément ODJI KOKOU, de l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement du Togo (ANCE-Togo), fait comprendre que la plus grande arme du Togo dans la lutte anti tabac, est la discrétion. Selon le greffier, toutes les stratégies de lutte anti tabac ne doivent pas être mises sur la place publique : « il ne faut pas tout dire ». Il faut savoir quelle information stratégique communiquer à l'opinion publique, puisque l'industrie du tabac est toujours aux aguets. De plus, il fait également comprendre que l'appui financier des organismes nationaux et internationaux est capital dans la lutte anti tabac.

Pour conclure son propos, M. Clément ODJI KOKOU recommande aux participants de ne point dormir sur leurs lauriers une fois la loi adoptée. Il prend le cas de son pays où les acteurs de la lutte anti tabac, après l'adoption de la loi, continue à faire le suivi et la surveillance des activités de l'industrie du tabac et assurer la sensibilisation sur la loi adoptée, ce, avec l'aide des médias.

Dans un climat de satisfaction, les activités de la première journée se sont clôturées à 17H par une évaluation.

2. Deuxième jour

La deuxième journée a débuté à 8 h 40 par la lecture du rappel des activités de la précédente journée, faite par le Dr Flore NDEMBIYEMBE. Dans son propos, la présidente de la C3T est revenue sur les éléments essentiels qui avaient caractérisé la journée précédente. Après la

lecture de ce rapport, l'on est passé à la présentation des nouveaux arrivants, M. AMBAHE Dieudonné des services du Premier ministre ; Dr KAMGA Jean Pierre, médecin psychiatre en service à l'hôpital Jamot de Yaoundé ; Mme MVONDO MBELE Elisabeth Epse ESSAMA, du ministère de la Communication, membre du groupe d'experts de la lutte contre le tabac.

Après cette séance de présentation, le Dr Emanuel Richard DIPOKO DIBOTO a été invité à détendre l'atmosphère avec une anecdote, qui n'a pas manqué de plonger l'assemblée dans un fou rire. Ce n'est qu'après cette séquence que les enseignements de la deuxième journée ont commencé.

a. Le processus législatif au Cameroun

Cette session fut l'objet de la présentation du Dr Simon NKADA ZOGO, de la Direction des affaires juridiques et du contentieux au ministère de la Santé publique. De cette présentation, on retient que la loi est le résultat d'un processus qui intègre le travail de plusieurs acteurs.

Au Cameroun, le processus d'élaboration d'une loi, met au prisme les acteurs que sont : le pouvoir exécutif au sommet, le pouvoir législatif au centre du processus et le pouvoir judiciaire qui intervient en aval.

Dans son propos, le Juriste fait savoir qu'au Cameroun, la procédure législative doit être initiée soit par le gouvernement (on parle dans ce cas, de projet de loi), soit par le Parlement (proposition de loi). Une proposition de loi peut être initiée par un ou plusieurs députés appartenant à un même parti politique. Selon le Dr Simon NKADA ZOGO, la procédure est identique pour les deux (02) procédés, même si les initiateurs sont différents.

La procédure se décline ainsi qu'il suit :

- la rédaction d'un avant-projet de loi. Cet avant projet de loi est porté par un département ministériel compétent en la matière ;
- l'avant projet de loi est amendé par les administrations concernées par son application ;
- puis, il monte au niveau des Services du Premier ministre où ses aspects techniques seront vérifiés en fonction des orientations politiques du gouvernement ;
- il est envoyé à la présidence de la République chargée de vérifier une fois de plus, les aspects et implications politiques dudit avant-projet de loi ;

- si avis favorable le projet est ensuite déposé au bureau de l'Assemblée nationale pour être débattu au cours de l'une de ses sessions (ordinaire ou extraordinaire). Généralement, le contenu des lois est débattu lors des sessions ordinaires ;
- Après le dépôt à l'Assemblée, débute le véritable travail parlementaire qui suppose le travail en commissions (les députés sont divisés en 9 commissions), le débat en plénière, entre autres, au cours duquel, le projet de loi peut subir des amendements supplémentaires avant de prendre sa forme définitive. Ici, un lobbying accentué peut favoriser l'adoption de la loi.

Dans le cadre d'un parlement à deux chambres (Assemblée nationale et Sénat, comme au Cameroun), le projet de loi est envoyé au Sénat pour seconde lecture. Toutefois, le Sénat n'a pas vraiment de pouvoir sur la modification du texte de loi.

L'adoption de la loi intervient au cours d'une session parlementaire à travers le vote des députés. L'adoption se fait au vote de la majorité des 2/3 des députés. Sinon, elle est renvoyée pour un second examen. Après l'adoption par les députés, la loi est promulguée par le président de la République. (Voir figure1 : Schéma d'élaboration d'une Loi.

Pour s'assurer de la bonne compréhension des participants, le Dr Simon NKADA ZOGO a donné quelques exercices.

L'arrivée du président de la Ligue Sénégalaise contre le Tabac (LISTAB), Dr Abdoul Aziz KASSE, facilitateur à cet atelier est venue mettre fin à cette première session.

Les travaux se sont poursuivis avec une présentation portant sur la maîtrise du paysage politique.

b. Maîtrise du paysage politique

Intitulé « connaître le paysage politique et identifier les décideurs », cette communication du Dr Patrick MUSAVULI, avait pour objectif de définir les principaux acteurs du plaidoyer de lutte anti tabac au Cameroun.

C'est à la suite de nombreux échanges sur les principaux concepts de l'enseignement que les définitions suivantes ont été proposées.

Les **décideurs** sont des membres du gouvernement directement chargés de la rédaction et/ou approbation des lois ou réglementations.

Les **principaux acteurs influents** font partie du « cercle restreint » des décideurs : les assistants ou conseillers des décideurs ou un conseiller d'une commission ou d'un comité. Les principaux acteurs influents ont une influence directe sur le décideur et, par conséquent, une voix importante en matière de lois et de réglementations.

Pour une meilleure maîtrise de ces concepts, les participants repartis en cinq (05), ont répondu à une série de questions.

Au sortir de cette séance de travaux de groupe, l'on retient que les éléments suivants sont indispensables pour un bon plaidoyer :

- les bonnes relations avec les décideurs et les personnes influentes. Car elles permettent d'en faire des alliés lors du plaidoyer ;
- l'usage des arguments scientifiques et l'ajustement des stratégies anti tabac sont nécessaires pour lutter contre l'IDT ;
- la hiérarchisation des décideurs et les personnes influentes permettent d'opérer à tous les niveaux du plaidoyer.

c. Maîtrise de l'essentiel

Cette session, également dirigée par le Dr Patrick MUSAVULI, portait sur la négociation dans le processus d'adoption de la loi nationale anti tabac. Ainsi, au sortir de cette présentation les participants ont décelé les éléments sujets ou non à des compromis.

d. Résistance de l'industrie du tabac à une législation efficace de lutte contre le tabagisme

Cette session fut l'objet des présentations de Mme Sophie UZZELL et du Dr Flore NDEMBIYEMBE.

Elle a débuté par une présentation de Mme Sophie UZZELL sur le thème « **La lutte contre l'industrie du tabac dans le cadre de votre campagne** ». Cet exposé a permis aux participants d'appréhender la nature et la structure de l'industrie du tabac. D'autant plus que les compagnies de tabac ne ressemblent à aucune autre entreprise parce qu'elles sont les seules à vendre du poison à grande échelle. C'est la raison pour laquelle le tabac est le seul produit qui a nécessité la signature d'une convention par 173 pays pour réduire sa consommation.

Dans sa présentation, Mme Sophie UZZELL a également présenté les stratégies de l'IDT pour influencer les responsables politiques et le processus d'élaboration des lois. Parmi ces stratégies, l'on peut retenir :

- **faire siéger des représentants de l'industrie dans des comités en tant** « qu'experts » ;
- utiliser les médias pour redorer le blason de l'industrie et dénigrer la lutte antitabac ;

- dispenser des formations de journalisme pour façonner un dialogue public en sa faveur ;
- **financer des chercheurs pour mener et publier des études scientifiques.**
- Financer des « visites guidées » aux responsables politiques.
- Elle présente également aux participants une stratégie pour lutter contre l'IDT (Figure 2 : le cadre conceptuel pour tenir l'industrie du Tabac responsable)

La seconde séquence de cet enseignement est dirigée par le Dr Flore NDEMBIYEMBE, qui grâce à une approche participative discute avec les participants des stratégies pour vaincre l'industrie du tabac.

De cette présentation, les participants retiennent que le Comité de surveillance de l'industrie du tabac permet une meilleure compréhension, la nature et la structure de l'industrie du tabac, et l'anticipation des arguments présentés par l'industrie du tabac.

e. Vaincre l'industrie du tabac

Cette session a été animée par le Dr Abdoul Aziz KASSA. Pour une meilleure compréhension, le Dr KASSE a débuté sa leçon par un exercice intitulé « **Réagir aux actions imprévues** ». L'objectif de cet exercice était de : permettre aux participants de définir les réactions à faire face aux actions de l'IDT, mais aussi de visualiser les conséquences de leurs réactions sur la lutte anti tabac.

Après cette séance, le Dr KASSE a donné aux participants quelques critères de prise de décisions et quelques démarches à mener avant toutes actions contre l'IDT.

Au sortir de cette séquence, les participants ont retenus qu'il est important :

- de ne pas se laisser distraire ;
- de rester fixé sur son le plan d'action,
- de toujours diaboliser l'industrie du tabac et rappeler que tout ce qu'elle fait est néfaste pour la société ;
- de toujours vérifier et documenter les faits.

3. Troisième jour

La troisième journée a commencé à 8h40 par un rappel des activités de la précédente journée, fait par M. Joseph POUAGAM, désigné par le bureau des facilitateurs. Dans son propos, M. Joseph POUAGAM est revenu sur les éléments essentiels qui avaient caractérisé la journée précédente.

Prenant la parole à la suite de Monsieur POUAGAM, M. MOUTI NDOMBE Roger, sur demande du bureau des facilitateurs s'est fait passer pour un griot, question de détendre l'atmosphère.

a. Stratégies de communication: la communication médiatique et directe

Cette séance animée par Mme Sophie UZZEL, visait le développement d'une communication efficace. L'approche utilisée par Mme Sophie UZZEL pour cette session est la projection d'une série de diapositives de messages portant publicité en faveur ou non du tabac. Ces projections qui ont permis aux participants de comprendre qu'une communication efficace est fondée sur les résultats des recherches portant sur les composantes fondamentales de la communication que sont : le message et son objectif, le récepteur et sur le canal de diffusion.

b. Conception et communication des messages efficaces

Toujours animée par Mme Sophie UZZEL, cette session avait pour objectif d'outiller les participants sur l'élaboration d'un ensemble de messages clés visant à atteindre le public cible et sur la conception d'une stratégie de dissémination de messages pour le public.

- S'agissant de l'élaboration d'un ensemble de messages clés visant à atteindre le public cible, Mme Sophie UZZEL commence sa présentation par la définition des notions que sont : communication efficace, message, cible, canal. Et dans une approche participative, elle et les participants déterminent quelques canaux de diffusions de messages.

S'agissant de la conception d'une stratégie de dissémination de messages pour le public, la facilitatrice poursuit sa présentation avec les principes d'un message. Dans cette séquence, la représentante de CTFK, avec la collaboration des participants élabore un prototype de cadre de la communication (voir figure3 : Cadre de la communication).

- La session s'est achevée par un exercice de groupe portant élaboration d'un message de plaidoyer pour un décideur.

c. Utilisation des médias pour la transmission des messages de plaidoyer

Cette session fut l'objet des présentations du Dr Flore NDEMBIYEMBE et du Dr Abdul Aziz KASSE. Elle portait sur la compréhension des éléments essentiels du plaidoyer médiatique.

- S'agissant de la compréhension des éléments essentiels du plaidoyer médiatique, le Dr Flore NDEMBIYEMBE commence son propos en définissant l'« **utilisation des médias pour la transmission des messages de plaidoyer** » comme une stratégie de communication visant à atteindre un objectif à travers les médias. Après cette définition, le Dr Flore NDEMBIYEMBE à travers un exercice, donne la possibilité aux participants de découvrir les atouts et inconvénients des médias dont ils peuvent être en possession ou en collaboration. Elle conclue sa présentation par des travaux de groupes.

4. Quatrième jour

La quatrième journée débute à 9 heures avec le rappel des activités menées la veille par le Dr Flore NDEMBIYEMBE. Puis, sur demande du bureau des facilitateurs, M. Joseph POUAGAM raconte un brise glace.

À la suite de ce moment de détente, le Dr Flore NDEMBIYEMBE et Mme Hilda OCHEFU ont repartis les participants en 4 groupes de concertation que sont : « taxation », « espaces non fumeurs », « la publicité en faveur du tabac », « l'étiquetage et le conditionnement ». Ces groupes avaient pour travail de faire la synthèse d'un plan d'action élaboré la veille par les participants. Les groupes formés, les enseignements de la journée ont débuté.

a. Renforcement des capacités des meneurs de campagne

Cette session fut l'objet des présentations du Dr Flore NDEMBIYEMBE et de Mme Sophie UZZELL. Elle visait le renforcement des capacités des participants sur l'établissement de bonnes relations avec les grandes figures sélectionnées et sur les Stratégies et tactiques de lobbying.

- s'agissant de l'établissement de bonnes relations avec les grandes figures, Dr Flore NDEMBIYEMBE commence sa présentation par les principes qui soutiennent les bonnes relations. De cette session, l'on retient : les relations avec les cibles politiques influentes peuvent aider à faire avancer le dossier de votre politique et vous alerter des manœuvres officieuses exécutées par vos adversaires.

Le Dr Flore NDEMBIYEMBE conclut son exposé par une leçon sur les techniques d'identification et de travail avec un fervent participant.

- En ce qui concerne les stratégies et tactiques de lobbying, Mme Sophie UZZELL entame son enseignement par la définition du lobbying. A la suite d'un échange avec les participants, la définition ci-dessus est retenue :

Le lobbying est la communication directe avec les décideurs afin de les persuader de prendre position pour ou contre une proposition de politique spécifique. Elle fait également savoir qu'il existe deux (02) types de lobbying à savoir : le lobbying formel et le lobbying informel. Le concept défini, Mme Sophie UZZELL plonge les participants dans une réflexion sur le lobbying. De cette réflexion, l'on retient que le lobbying se distingue de l'information et de la sensibilisation dans la mesure où, **son objectif consiste à obtenir un résultat ou une action spécifique de la part d'un décideur**. Il s'agit d'un engagement à soutenir votre politique. **Ce soutien est rarement accordé après une seule tentative de lobbying** et nécessite de multiples échanges avec de multiples représentants sur le long terme.

Pour s'assurer de la bonne compréhension des participants, Mme Sophie UZZEL les convie à des travaux de groupes sur la préparation d'un lobbying. Ces travaux de groupes s'achèvent par un jeu de rôles sur la pratique du lobbying fortement apprécié des participants.

b. Création d'un réseau de partenaires et alliés forts

Cette session fut l'objet des présentations de Mme Hilda OCHEFFU et du Dr Abdul AZIZ KASSE. Elle avait pour objectifs la création des partenariats solides et l'identification des forces et les faiblesses d'un partenariat.

- Pour ce qui est de la rédaction des partenariats solides, Mme Hilda OCHEFFU amorce son propos en définissant le partenariat comme étant un groupe (formel ou informel) d'organisations et d'individus qui unissent leurs efforts pour parvenir à des changements dans les politiques, lois, programmes ou sources de financement pour une question particulière.

Par la suite, la responsable de CTFK Afrique de l'Ouest présente le rôle et l'importance des partenariats dans le processus de plaidoyer. Selon la facilitatrice, il a souvent été constaté que l'organisation qui veut faire du plaidoyer manque des entrées dans certaines sphères. Il lui faut donc des partenaires. A ce niveau, l'équipe doit identifier qui doit faire partie de son réseau de plaidoyer, comment le rencontrer, comment l'intéresser au plaidoyer en mettant l'accent sur les axes psychologiques à activer dans le cadre du plaidoyer et comment il peut aider.

L'équipe verra aussi avec qui s'allier, comment arriver à le convaincre de la justesse du plaidoyer mais aussi l'intérêt qu'il tire de ce plaidoyer.

Ainsi, il faut donc se préparer à répondre à leurs questions (les alliés stratégiques), à identifier le type de mobilisation à attendre d'eux pour que leurs actions aient plus d'impact sur le plaidoyer et atteignent les personnes à influencer. Dans le processus, les questions suivantes doivent trouver des réponses :

- Comment les intéresser ?
- Que pensent ses mandants ?
- Qu'est ce qui prouve que ses mandants sont avec l'équipe de plaidoyer ?

(Des documents produits, des articles, des interviews, rencontres avec des groupes de producteurs, des pétitions signées sur la question peuvent être utilisés).

C'est véritablement la mise en place du réseau de plaidoyer et il s'agira d'insister sur :

- Qui doit en faire partie ?
- Comment les rencontrer ?
- Comment les intéresser à l'affaire ?
- Comment peuvent-ils aider ?

Quelles actions leur demande-t-on de prendre ? Position, médiation, finance.

Au sortir de chaque audience avec un allié, l'équipe de plaidoyer doit pouvoir mesurer le degré d'engagement de la personne rencontrée. L'enjeu à ce niveau c'est la construction de liens pour bien réussir le plaidoyer.

C'est pourquoi il est recommandé de mettre l'accent sur les axes psychologiques. L'axe psychologique renvoie, pour chaque groupe, au levier qu'il faudra actionner, pour le rendre plus sensible à l'action de plaidoyer. Par exemple, pour beaucoup d'acteurs, le souci de préservation de la paix sociale, peut les amener à adhérer au programme de plaidoyer. D'autres acteurs peuvent être motivés par les gains économiques ou politiques qu'ils tirent de leur implication dans le processus. Pour ce faire, il faut voir le profil de décisions de la personne qu'on veut influencer, il faut connaître son profil de vie, le récit de sa vie et intégrer ces aspects dans la préparation du plaidoyer.

Les travaux de groupes sur les axes psychologiques ont été des exemples pertinents en la matière.

- s'agissant de l'identification des forces et faiblesses d'un partenariat, le Dr KASSE commence sa session par une auto-évaluation du réseau. Cette dernière visait l'identification des forces et faiblesses du réseau.

Après identification des faiblesses du réseau, les participants sous la coordination du Dr Abdul Aziz KASSE ont développé des stratégies pour combler leurs lacunes avec la collaboration des parties prenantes.

Cette session s'est clôturée sur la méthodologie de la rédaction d'un plan d'action.

Après cette séance, les participants ont procédé à l'évaluation de la journée. La journée s'est achevée à 17 heures par l'affectation des facilitateurs à chaque groupe de travail pour la rédaction du plan d'action de la société civile.

5. Cinquième jour

La journée a débuté à 8h 40 par le rappel des activités de la veille et la présentation de l'ordre du jour de la journée. Puis les participants ont procédé à l'élaboration du Plan d'action de la société civile.

a. Elaboration du plan d'action

À l'issue des travaux de groupes, les participants, avec la facilitation des experts ont élaboré un plan d'action commun.

Objectif de plaidoyer à long terme (Vision) : Cameroun : une nation sans tabac.

Objectif de plaidoyer (court terme) : L'adoption d'une loi nationale anti tabac conforme à la CCLAT et son application effective et rapide.

b. L'évaluation finale

Cette session dirigée par Mme Hilda OCHEFU a permis aux participants de présenter les leçons et les expériences acquises lors de cet atelier, mais aussi le rôle de ses enseignements dans leurs prochaines actions.

II. COUVERTURE MEDIATIQUE

L'atelier de formation au plaidoyer pour la lutte anti tabac, a suscité un certain intérêt auprès des médias camerounais. En effet, les rédactions suivantes ont fait la couverture de cet atelier :

- Canal2International
- CRTV
- Mutations (Voir annexe)
- <http://coalitioncamerounaisecontreletabac.blogspot.com/> (Voir annexe)

III. CEREMONIE DE CLOTURE

Elle a été présidée par le Dr Flore NDEMBIYEMBE, présidente de la C3T, en présence de M.AMBAHE Dieudonné, Administrateur principal en service à la Direction des affaires sociales au Secrétariat général des services du Premier Ministre ; Mme Sophie UZZELL, représentante CTFK, chef de programme, chargée des financements pour les pays africains ; de Mme Hilda OCHEFU, coordonatrice CTFK pour l'Afrique de l'Ouest ; du Dr Abdul Aziz KASSE, président de la LISTAB et de l'honorable MBOTTO NDOMI Albert de l'Assemblée nationale du Cameroun.

Dans son Allocution de clôture de cet atelier, le Dr Flore NDEMBIYEMBE, a d'abord remercié les participants et les représentants des différents départements ministériels qui ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac. Elle a également recommandé aux participants de bien user de leurs enseignements.

Elle a clôturé son propos en remerciant CTFK pour l'intérêt qu'il a porté au Cameroun à travers l'organisation de cet atelier. Pour ce faire, la C3T a offert des cadeaux à CTFK, à ses représentants et aux facilitateurs venus soutenir le Cameroun dans cette initiative. Elle a clos l'atelier en souhaitant un bon retour aux différents participants.

A l'issue des travaux, les participants ont reconnu de part les enseignements dispensés, être capables de mener le plaidoyer pour une loi anti tabac au Cameroun. Ils ont également exprimé leur gratitude à l'endroit de la C3T et de CTFK.

Cette cérémonie s'est achevée à 14 heures par la remise des certificats de participations aux participants.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les participants ont exprimé leur volonté de participer à un programme de plaidoyer pour rendre plus cohérent et efficace l'adoption de la loi nationale anti tabac. Toutefois, il est apparu que la formation ne saurait se limiter uniquement aux participants. Il faut investir d'autres acteurs et zones pour opérer un changement de comportement et de compréhension sur les méfaits du tabagisme. Ce changement garantira la sécurisation de la santé des populations et l'adoption d'une loi anti tabac au Cameroun. Le rôle de coordination de la C3T a été souligné.

L'atelier a également permis d'identifier des pistes d'action pour renforcer les capacités du mouvement associatif de lutte anti tabac afin d'influencer les politiques et législations en cours d'élaboration.

L'atelier a marqué le début d'un processus de concertation qui devra se poursuivre à l'échelle locale afin d'avoir un impact réel sur les dynamiques engagées au Cameroun.

Ainsi à l'instar des pays comme le Sénégal, le Togo qui ont mis en place des lois anti tabac, le Cameroun locomotive de la sous région Afrique-Central ne saurait être en reste dans la lutte contre ce fléau qu'est le tabac.

Le Cameroun a ratifié la CCLAT et a besoin d'une assistance technique, financière et logistique pour la mise en application de celle-ci. Le travail en réseau garanti la cohésion et la synergie de tous les acteurs impliqués dans le contrôle de tabac pour la protection des générations présentes et futures.

D'où la satisfaction générale des participants de la tenue de cet atelier qui a été un franc succès non sans émettre le souhait de voir ce genre d'évènement régulièrement organisé et que les recommandations soient appliquées.

Au sortir de cet atelier, les participants ont rédigé une déclaration d'engagement à la lutte contre anti tabac. La déclaration de Kribi lance un vibrant Appel au Gouvernement de la République du Cameroun, pour l'adoption urgente d'une loi nationale anti tabac forte.

ANNEXES

- I. Déclaration de Kribi**
- II. Cycle du processus législatifs au Cameroun**
- III. Cadre de la communication**
- IV. Cadre conceptuel pour tenir l'industrie du tabac responsable**
- V. Pressbook**
- VI. Atelier en images**

Déclaration de Kribi à l'issue de l'Atelier de formation au plaidoyer pour la lutte anti tabac

« Nous, Organisations de la Société Civile de promotion de Santé et des Droits de l'Homme du Cameroun, réunies à Kribi du 28 octobre au 1 novembre 2013 sous les auspices de CTFK (Campagne Pour Une Enfance sans Tabac) et de la C3T (Coalition Camerounaise Contre le Tabac) ;

Considérant la ratification de la Convention Cadre de Lutte Anti Tabac (CCLAT) le 03 février 2006 signature par Cameroun ;

Conscient du fait que le tabagisme nuit gravement à la santé de nos populations, notamment les jeunes filles et garçons ;

Préoccupées par la forte propagation du tabagisme au Cameroun et de ses effets néfastes sur la santé, l'environnement, l'économie, le développement... ;

Reconnaissant le rôle de notre pays, du fait d'une forte présence d'industries du tabac, dans la propagation du tabagisme au Cameroun et en Afrique ;

Reconnaissant, également la nécessité de stopper l'épidémie du tabagisme en Afrique et plus particulièrement au Cameroun ;

Nous fondant sur :

- Les articles de la Convention Cadre de L'OMS pour la Lutte Anti Tabac ;
- Le préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé ;
- Les dispositions de la convention relative sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de femmes adoptée par l'Assemblée générale des nations Unies le 18 décembre 1979;

Nous félicitant des initiatives prises par l'Etat du Cameroun pour endiguer l'épidémie de tabagisme à savoir :

- Décret N° 2005/440 Bis du 31 Octobre 2005 portant ratification de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ;
- Loi N°2006/018 du 29 décembre 2006 régissant la publicité au Cameroun ;
- Arrêté N°967 MINSANTE/MINCOMMERCE du 25 Juin 2007 portant marquage sanitaire des emballages des produits à base de tabac ;
- Lettre-Circulaire N° 19/07MINESEC/SG/DRH/SDSSAPPS du 11 Septembre 2007 portant création des clubs anti-tabac en milieu scolaire et faisant des établissements scolaires des « espaces non fumeurs » ;

Nous félicitant également de la détermination de toutes les OSCS, à œuvrer sans relâche et en synergie pour venir au bout de ce fléau, dans l'optique d'un Cameroun sans tabac à l'horizon 2035 ;

Nous nous engageons à :

- Sensibiliser le gouvernement et les parlementaires sur les méfaits du tabagisme ;
- Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement (primature et ministères techniques concernés par le projet de loi anti-tabac) dans le but d'accélérer le processus de validation à leur niveau et déposer le projet de loi à l'assemblée nationale;
- Renforcer également le plaidoyer à l'intention des populations pour les amener à nous soutenir pour l'adoption du projet de loi anti-tabac

Nous lançons également lançons un vibrant et pressant Appel au Gouvernement de la République du Cameroun, pour l'adoption urgente d'une loi nationale anti tabac forte. »

Fait à Kribi le 1^{er} novembre 2013

Figure 1 : Cycle du processus législatifs au Cameroun

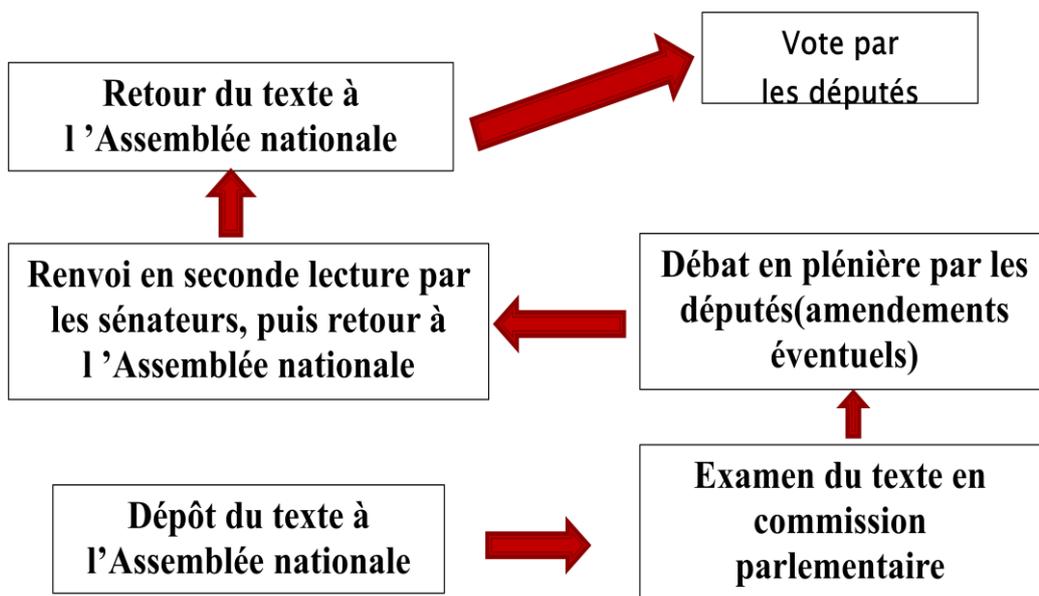


Figure 2 : Cadre de la communication

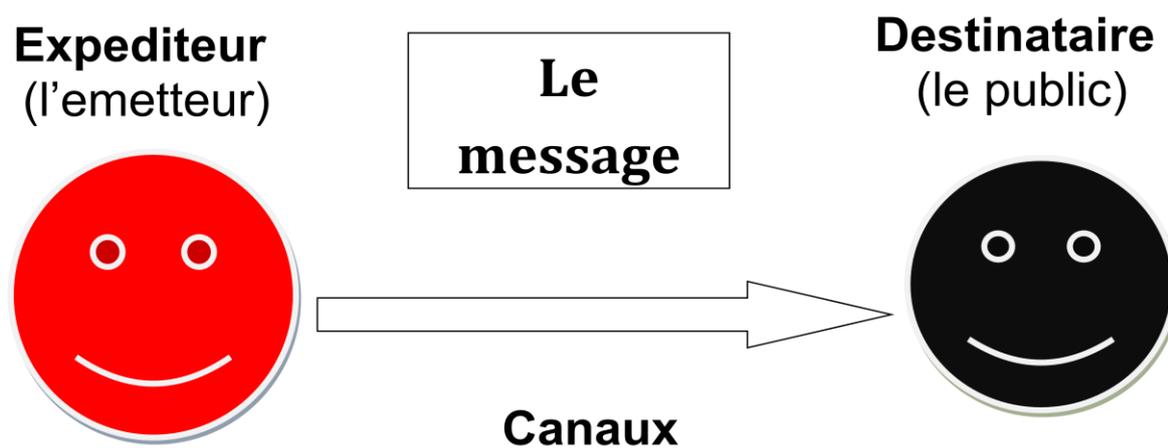
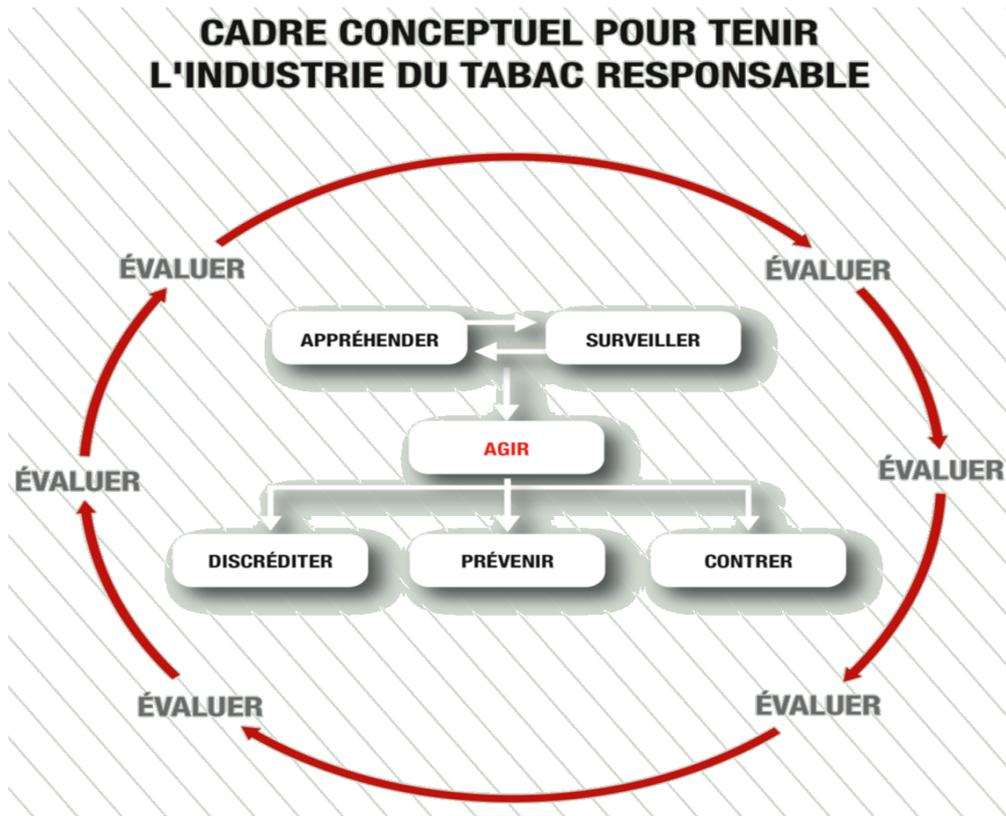


Figure 3





Coalition Camerounaise Contre le tabac

Le tabac tue! Tous pour l'adoption d'une loi antitabac au Cameroun.

lundi 4 novembre 2013

Lutte Anti tabac : la C3T et CTFK renforce les capacités de la société civile plaidoyer.

Une formation de 5 jours s'est déroulée à Kribi. Son objectif imprégner la société civile nécessaire pour un plaidoyer efficace en vue de l'adoption d'une loi anti tabac.

Il était une vingtaine de représentants du gouvernement des médias et des responsables de la société civile à voir réponde présent à cette formation intensive de 5 jours sur les techniques de plaidoyer. Cet atelier organisé par la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T) avec le soutien de Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK), s'est déroulé du 28 octobre au 01 novembre 2013 dans la citée balnéaire de Kribi, département de l'Océan région du Sud.



Au cours des cet atelier les participants ont reçus des enseignements des experts venues de 6 pays d'Afrique et d'Amérique : Cameroun, Etats-Unis d'Amérique, Nigéria, Sénégal, Togo, République Démocratique du Congo. Cette diversité d'origine à permis aux participants de profiter des expériences de lutte anti tabac des pays sus cités. C'est d'ailleurs dans cet optique le Dr Abdoul Aziz Kasse, président de ligue Sénégalaise Contre le Tabac et activiste de la lutte anti tabac depuis plus 2 décennies, a fait le déplace pour parler de son expérience et livrer ses petits secrets de lutte anti tabac.

Le tabac est un produit non nécessaire dans la vie, mais qui fait tout de même l'objet d'une grande consommation quasi universelle. Il est aujourd'hui reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé, que le tabac est à la base de près de 6 millions de morts chaque année dans le monde. Au Cameroun, selon une étude de l'OMS réalisée en 2008, le taux de prévalence du tabagisme stagne autour de 17,5 % de la population. Et 37% de la population camerounaise est exposée à la fumée dans les lieux publics et par conséquent est exposée aux mêmes risques sanitaires que les fumeurs. Selon les conclusions de l'enquête globale sur le tabagisme en milieu jeune menée conjointement par le Ministère de la Santé Publique et l'Organisation Mondiale de la Santé, 15% des moins de 15 ans sont fumeurs ; 44 % des jeunes scolarisés ont déjà eu leur premier bâton de cigarette et 6,4 % ont

sont fumeurs ; 44 % des jeunes scolarisés ont déjà eu leur premier bâton de cigarette et 6,4 % ont reçu des cigarettes gratuites des responsables des compagnies de tabac.



Dans son discours d'ouverture, la présidente de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac, Dr Flore Ndembiyembé, a souligné qu'en dépit des pertes en vies humaines provoquées par le tabac, le produit est devenu d'une très grande consommation sur toute la planète en général, et particulièrement dans les pays et chez les individus à faible revenu. En effet, a-t-il précisé, plus d'un milliard d'individus consomment le tabac à travers le monde, et le tabac est le seul produit en vente qui tue un de ses usagers sur deux.

Selon le médecin, seule l'adoption d'une loi anti tabac conforme à la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT) permettra d'améliorer de la situation sanitaire au Cameroun.

Il était donc question pour la C3T et ses partenaires nationaux et internationaux d'attirer l'attention des décideurs sur les bienfaits d'une loi anti tabac contraignante, mais aussi de les sensibiliser sur les dangers de l'usage du tabac. Pour ce faire, participants ont convenues qu'un plaidoyer commun et efficace est la stratégie la plus adéquate pour atteindre cet objectif.

Durant ces 5 jours de formation, les participants ont amélioré leurs connaissances sur les techniques de plaidoyer, ce grâce à la facilitation du Dr Flore Ndembiyembé, présidente de la C3T ; de Mme Sophie UZZELL, représentante CTFK, chef de programme chargée des financements pour les pays africains ; de Mme Hilda OCHEFU, coordinatrice CTFK pour l'Afrique de l'Ouest CTFK ; du Dr Abdoul Aziz KASSE président de la Ligue Sénégalaise contre le Tabac (LISTAB) ; du Dr Patrick MUSAVULLI, chargé de l'Assistance technique à African Tobacco Control Alliance (ATCA). Cette formation qui fait suite à celle tenue au Sénégal (et sanctionné par l'adoption d'une loi anti tabac) sera sans doute une étape marquante de la lutte anti tabac. Car les participants à cet atelier désormais mieux outillé, n'attendent que l'occasion idoine pour mettre en pratiques les acquis de la formation de Kribi.

INSTITUTIONNEL

LUTTE ANTITABAC

Plaidoyer pour l'adoption d'une loi

Une formation de 5 jours vient de s'achever à Kribi pour imprégner des membres de la société civile sur cet outil de communication.

■ Une quinzaine de membres de la société civile ont suivi 5 jours de formation intensive sur les techniques de plaidoyer pour la lutte anti-tabac. La formation s'est déroulée du lundi 28 octobre au vendredi 1er novembre dernier à Kribi, dans le département de l'Océan, région du Sud. Au cours de ces 5 séances d'apprentissage, les participants ont bénéficié de l'expertise des représentants de la Campaign for Tobacco-free Kids (Ctfk) organisme basé aux Etats-Unis, leader mondial dans la lutte anti-tabac. Dr Flore Ndembiyembe, présidente de la Coalition camerounaise contre le tabac (C3T) faisait également partie des facilitateurs. La C3T est d'ailleurs le bras droit de la lutte anti tabac au Cameroun. Aidée de ses partenaires internationaux et nationaux, cette coalition milite pour l'adoption d'une loi qui régule la production et la consommation des produits du tabac au Cameroun. Une loi qui soit conforme à la Convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) sur la lutte anti tabac (Cclat) que le Cameroun a ratifiée en 2006. Ainsi depuis 7 ans, bien que la convention ait été signée, le Cameroun n'a pas encore adopté une loi. Pour palier ce déficit, la C3T et ses partenaires multiplient des stratégies pour l'adoption d'une loi anti tabac au Cameroun. Une loi que plusieurs pays africains, à l'instar



du Sénégal (tout récemment), ont déjà adoptée.

C'est d'ailleurs pour parler de l'expérience sénégalaise que le Dr Abdoul Aziz Kasse, l'un des fervents acteurs de la lutte anti tabac au pays de Macky Sall, par ailleurs chirurgien cancérologue, a fait le déplacement pour Kribi. Sa contribution aux travaux a permis aux participants de mieux s'impliquer dans la bataille pour vaincre le taux de mortalité liée au taba-

gisme. En effet, l'Oms estime à 600.000.000, le nombre de personnes qui décède dans le monde, des suites de maladies liées au tabagisme, notamment les cancers (du poumon en l'occurrence), les accidents cardio vasculaires, entre autres.

Il ne s'agit plus seulement de sensibiliser sur les nombreux maux liés au tabagisme (actif et passif). Il s'agit pour C3T et ses partenaires nationaux et internationaux, d'attirer l'attention de l'Etat camerounais en lui faisant adopter une loi contraignante pour les consommateurs et les producteurs. La stratégie la plus adéquate est le plaidoyer, entendu comme un outil de communication pour faire entendre une opinion auprès des décideurs politiques. Durant la formation de Kribi, les participants ont de fait amélioré leurs connaissances sur les techniques de plaidoyer, ce, grâce à Hilda Ochefu, coordonatrice Ctfk pour l'Afrique de l'Ouest, et Mme Sophie Uzzell, représentante Ctfk, chef de programme, chargée des financements pour les pays africains. Parmi les facilitateurs, on comptait aussi Dr Patrick Musaveli, chargé de l'assistance technique à Africa Tobacco Control Alliance (Atca). Cette formation de Kribi fait suite à celle tenue au Sénégal et précède celle qui doit se tenir au Togo.

MONIQUE NGO MAYAG

ATELIER EN IMAGES



Bureau des facilitateurs et logistique



Exposées



Vue d'ensemble de la salle de travail





Dr Flore NDEMBIYEMBE et Mme Sophie UZZELL face à la presse



Séance d'auto évaluation du Comité d'organisation



Remise des diplômes et cadeaux aux participants

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
1. Méthodologie de l'atelier	2
2. Objectifs de l'Atelier	3
3. Résultats attendus	3
4. L'animation	3
5. Cérémonie d'ouverture.....	4
I. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	5
1. Premier jour.....	5
a. Présentation de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT)	6
b. L'avant projet de loi camerounaise	6
c. Introduction au concept de Plaidoyer.....	7
d. Lutte contre le tabagisme en Afrique : l'exemple du Togo.....	8
2. Deuxième jour.....	8
a. Le processus législatif au Cameroun	9
b. Maîtrise du paysage politique.....	10
c. Maîtrise de l'essentiel.....	11
d. Résistance de l'industrie du tabac à une législation efficace de lutte contre le tabagisme.....	11
e. Vaincre l'industrie du tabac	12
3. Troisième jour.....	12
a. Stratégies de communication: la communication médiatique et directe	13
b. Conception et communication des messages efficaces.....	13
c. Utilisation des médias pour la transmission des messages de plaidoyer.....	13
4. Quatrième jour	14
a. Renforcement des capacités des meneurs de campagne	14
b. Création d'un réseau de partenaires et alliés forts.....	15
5. Cinquième jour.....	17
a. Elaboration du plan d'action.....	17
b. L'évaluation finale.....	17
II. COUVERTURE MEDIATIQUE.....	18

III. CEREMONIE DE CLOTURE.....	18
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	19
ANNEXES	20
TABLE DE MATIERES.....	31